Les pistes de mise en oeuvre :

⇨ Une réflexion participative sur l'aménagement du centre bourg aura lieu en 2022. Cette étude, incluse dans la grande étude de l'aménagement du village, menée avec la population et des bureaux d'étude spécialisés, traitera des sujets de circulation, d'animation, d'organisation de notre centre-village et d'un volet paysager mais aussi de la piétonisation, sujet éminemment complexe qui se doit d'être envisagé sereinement en concertation avec tous. Les décisions d'aménagement ou d'organisation du centre issue de ce travail seront prise par l'équipe municipale et seront présentées à la population comme la vision de notre village à l'horizon 2025-2040

⇨ Les projets de rénovation des toitures et des façades sont soumis à l'approbation de l'Architecte des Bâtiments de France.

—Objectif n°35

Favoriser les cheminements piétons et réguler la circulation touristique

Avis des habitants :
Il serait pertinent de développer la mobilité douce, notamment sur des trajets fréquents (domicile - travail). En période estivale, un aménagement maîtrisé de la circulation touristique contribuerait à apaiser le centre-village, le rendre encore plus attractif et retrouver le plaisir de se promener sans crainte dans le village.
Tout cela contribuerait à améliorer le cadre de vie grâce à plus de sécurité, et moins de pollution de l'air et sonore, tout en valorisant le tourisme vert et la mobilité douce.

Suggestions des habitants :

- Se concerter avec les riverains qui coupent au détriment des usagers, les voies de communication piétonnes et les pistes cyclables,
- Remettre en place l'itinéraire piéton entre la patinoire et la base de loisirs, cela facilitera et sécurisera les pratiquants,
- Développer des pistes cyclables et piétonnes avec un sens de circulation,
- Développer des navettes vers les endroits touristiques et entre les villages,
- Proposer la location de vélos électriques type "Velib" en fond de vallée, au niveau des grands parkings,
- Reprendre le chemin hivernal entre patinoire et base de loisirs,
- Pour l'été, sécuriser la bande piétonne et cyclable devant la piscine ou éviter que des voitures s'y stationnent,
- Limiter la vitesse avec des radars pédagogiques,
- Finalisation du "réseau pouce" sur la vallée,
- Elargir la zone piétonne en semi-piétonne pour différents secteurs

Les pistes de mise en oeuvre :

⇨ L'itinéraire piéton historique entre la patinoire et la base de loisirs, emprunte des terrains privés, que la commune peut difficilement acquérir, faute d'emplacements réservés sur son PLU…

⇨ Les navettes estivales sont mises en circulation pour la première fois cet été

⇨ La mise en place des radars pédagogiques dans certains secteurs est en cours de réflexion.

⇨ La commune est en discussion avec le département et ses voisins pour l'aménagement d'une vélo-route Samoëns-Verchaix-Morillon, ainsi qu'une nouvelle organisation des cheminements piétons et vélos dans le centre village pour les sécuriser.

—Objectif n°36

Préserver et entretenir le cadre de vie naturel et patrimonial qui caractérise Samoëns

Avis des habitants :
Valoriser le patrimoine local, mettre en valeur et embellir le village avec une politique de fleurissement communal raisonnée qui préserve la biodiversité et les ressources en eau. Entretien de la forêt et des bois (autour du Giffre, les Beules, direction Sixt) : Il faut redonner de "l'air" aux sentiers.

Suggestions des habitants :

- Utiliser des plantes vivaces et limiter les fleurs annuelles et intégrer des essences locales,
- Privilégier des plantes peu gourmandes en eau et favoriser l'arrosage à base d'eau de récupération et avoir recours au paillage,
- Replanter et entretenir des haies champêtres,
- Imbriquer différents types de végétation (réduction de mauvaises herbes),
- Constituer un comité de fleurissement qui aide et conseille les habitants sur un fleurissement harmonieux des balcons, fenêtres et pieds de murs,
- Dégager les arbres morts et/ou tombés, surtout autour des sentiers et de façon régulière,
- Créer une centrale de chauffage comme aux Gets pour chauffer les lieux publics,
- S'appuyer sur le travail effectué sur le sujet par la Société des Maçons pour reconquérir le Label Ville d'art et d'Histoire,
- Prendre exemple sur les Jardins du Luxembourg à Paris: chaises en libre service, réparties ici et là,
- Réinstaller ce mobilier urbain rural,
- Réinstaller tables et bancs autour du lac aux dames pour permettre de jouir de ce cadre exceptionnel avec la vue sur notre majestueux Criou

Les pistes de mise en oeuvre :

⇨ Un fleurissement raisonné a été mis en place cette année , des espèces vivaces et plus locales ont été choisies. En ce qui concerne l'entretien des sentiers, un travail quotidien est réalisé par les équipes de la Communauté de communes.

⇨ L'idée de mobilier urbain qui donne du cachet et qui favorise le vivre ensemble, nous intéresse et fera partie de la réflexion globale sur l'aménagement du village.

—Objectif n°37

Développer les transports en commun, et modes de déplacements doux, réguler le trafic automobile et développer les zones de stationnement

Avis des habitants :
On déplore le trop peu de transports en commun permettant les déplacements entre Samoëns et les autres villages de la vallée ou la vallée de l'Arve et Annemasse. L'attente peut parfois durer des heures entre deux changements (cars et trains aux gares SNCF) ce qui ne facilite pas l'organisation et les solutions pour les familles non véhiculées. Dans l'avenir il faudrait permettre la mobilité des résidents, touristes et saisonniers en augmentant la fréquence des transports en commun qui aurait un impact positif sur la pollution et réduction des nuisances qui découlent de la saturation automobile.
Concernant Samoëns il serait bon de réfléchir à limiter la présence de véhicules dans le centre village et à désengorger les parkings. Mais aussi garantir une accessibilité aux parkings "zone bleue" pour les habitants, toute la journée en période de faible affluence.

Suggestions des habitants :

- Remplacer les cars par des véhicules plus petits,
- Mettre en place un système de covoiturage à la demande, conduite réalisée par des retraités ou des actifs (service payant mais dans l'air du temps, avoir une personne toujours sur place, réservation sur place ou par téléphone quelques jours avant),
- Définir des lignes de bus régulières (avec abonnement intéressant et plusieurs allers-retours dans la journée),
- Navettes gratuites (ou prix dérisoire),
- Transport à la demande (comme à Sallanches),
- Obtenir un maximum de participation individuelle,
- Solliciter la participation de l'inter-co et des structures d'accueil privées,
- Remettre les ralentisseurs aux normes,
- Revêtir les routes,
- Appliquer des sens uniques,
- Créer une carte spéciale intitulée "j'habite ici" ou équivalent et l'apposer sur le tableau de bord,
- Définir des périodes sur des intervalles pour orienter l'habitant à utiliser cette carte

Les pistes de mise en oeuvre :

⇨ Il faut noter que la compétence transport inter-urbain est gérée par la région et les réseaux sont donc organisés à cette échelle plutôt qu'au niveau local. Deux lignes desservent notre commune pour rejoindre Cluses ou Annemasse. Cependant, le service est effectivement peu adapté aux besoins et à l'affluence touristique. Concernant les trajets locaux, les véhicules sont adaptés pour les navettes estivales : par exemple, des petites navettes rejoignent la Cascade du Rouget tandis que des bus plus longs assurent la liaison avec Joux plane car l'affluence est importante.

⇨ Les travaux de voirie et de circulation sont en cours et notre équipe a investi pour améliorer l'état des routes qui se fera progressivement.

⇨ Le stationnement au village se doit de s'adapter car les usages ne sont pas similaires en saison et hors saison, où la tolérance sur les zones bleues pourrait être étudiée pour les locaux.

⇨ La Communauté de Communes (CCMG) a lancé une grande étude de mobilité du territoire. Certains sujets de mobilité lointaine (Cluses, Genève, …), d'autres de proximité sont à l'étude. Les mobilités douces et les divers solutions de transports en commun sont naturellement concernés.

▸ Dispositif

APPLICATION "AFFLUENCES"

Le niveau de fréquentation du Cirque du Fer-à-Cheval contrôlé en temps réel : il s'agit là d'une expérimentation unique en France sur un site naturel protégé, initiée par le Syndicat Mixte du Grand Site du Fer-à-Cheval, la CCMG et les OT des Montagnes du Giffre (Haut Giffre Tourisme, Praz de Lys Sommand Tourisme et Samoëns) grâce à un nouveau dispositif qui permet ce suivi, notamment sur les aires de stationnement en amont du site.

La saison estivale et touristique entraîne systématiquement l'affluence de nombreux véhicules. L'été 2020 en a été particulièrement révélateur et les acteurs locaux ont souhaité en tirer des leçons pour améliorer l'expérience client. Par conséquent, cette année, une application permet de suivre en temps réel l'affluence sur le site grâce à un capteur disposé en amont au niveau du hameau de Nambride.

Ce procédé est un **réel appui aux acteurs locaux en termes de transmission d'information auprès du public** qui peut ainsi préparer au mieux son séjour et ses activités.

Si l'expérience s'avère positive, le dispositif pourrait être renouvelé sur d'autres sites très fréquentés notamment en période hivernale.

Intempéries du 12 juillet
Jardin botanique
(Gérard Gachignard)

Rédaction : Mairie de Samoëns - Mise en page : TAD création - Directeur de la publication : M. Jean-Charles MUGNIER, Maire - Impression : Imprimerie Libert-Bourdin

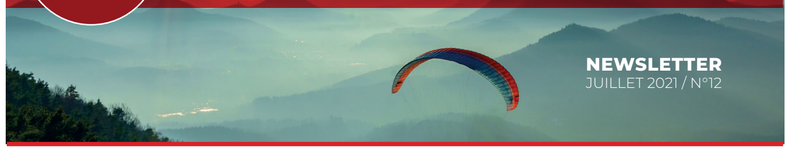

NEWSLETTER
JUILLET 2021 / N°12

▸ Vie municipale

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET

Les Délégations de Service Public (DSP) pour la gestion des refuges communaux de Bostan et Folly arrivent à leur terme (en décembre pour Bostan et février pour Folly). Le mode de gestion actuel sera reconduit pour 6 ans sous la forme d'un affermage[1] de ce service public.

Plan de soutien départemental en faveur du maintien de l'activité touristique: suite à la fermeture administrative des remontées mécaniques en raison de l'épidémie et au regard de l'état déclaratif transmis aux services du département par la commune de Samoëns, cette dernière est éligible à une aide de 50% maximum du reste à charge des dépenses engagées, s'élevant donc à 101 938 € (le reste à charge global étant de 203 876 €).

Vote des tarifs des spectacles de la saison culturelle 2021 / 2022 et proposition d'une formule d'abonnement pour l'ensemble de la saison à tarif intéressant : tarif plein = 90 € ; tarif réduit = 35 €. Parmi les 23 spectacles de cette programmation : 12 reports de la saison passée n'ayant pu avoir lieu du fait de la crise sanitaire, 5 représentations scolaires proposées à l'ensemble des enfants de la vallée. Un abonnement "familles" est donc également proposé pour découvrir ces 5 spectacles : tarif plein = 25 € ; tarif réduit = 12 €.

[1]Contrat par lequel le contractant s'engage à gérer un service public et fournit une prestation contre une rémunération versée par les usagers. Il verse une "surtaxe" à la collectivité publique correspondant au droit de gérer ce service et à la jouissance des installations (fournies par la collectivité, de même que les équipements, nécessaires au fonctionnement)

▸ Vie sportive

RALLYE DU MONT BLANC

La 73ème édition du Rallye du Mont Blanc se déroulera les samedi 3 et dimanche 4 septembre 2021.
Itinéraires et horaires des épreuves :
- **Samoëns-Morillon** : départ du GME - Route du Fayet - Route de la Turche de Vercland - Le Pont du Verney - Vieille route des Esserts - Arrivée à Morillon village.
  Vendredi : 9h38-17h33 et Samedi : 15h40-22h
- **Samoëns - Morzine** : départ du hameau Les Turches - Col de Joux Plane - Arrivée à Morzine.
  Vendredi : 10h14-18h14 et Samedi : 16h15-22h41

Ces routes seront interdites à la circulation par arrêté préfectoral pendant ces horaires.

Les reconnaissances se dérouleront sur routes ouvertes et auront lieu :
- dimanche 29 août de 8h à 16h
- mardi 31 août de 15h à 19h
- mercredi 1er septembre de 8h à 19h
- jeudi 2 septembre de 8h à 15h

Elles seront rigoureusement contrôlées, les pilotes ayant obligation stricte du respect du code de la route.

en bref

Éligibilité de votre logement à la fibre : le Syane, qui est à l'origine du déploiement du réseau de fibre optique depuis une dizaine d'années, vous informe de la période d'éligibilité de votre logement : rendez-vous sur https://fibre.syane.fr/, renseignez l'adresse de votre domicile et vous aurez une idée de l'échéance, variable selon les zones.

Forum des associations : le rendez-vous annuel associatif et culturel septimontain aura lieu le dimanche 29 août 2021 à l'Espace du Bois aux Dames de 14h à 18h. Les associations qui souhaitent participer sont invitées à remplir le formulaire que vous retrouverez sur le site de la mairie dans les actualités et dans le menu **"culture, sport et vie sociale / associations et clubs sportifs"** ou en cliquant sur le lien suivant https://docs.google.com/forms/d/1u_-ztlv587fP-r7ZhAUHdwS_OjF-T6U0M3d08_6GZo/viewform?ts=60f2e237&edit_requested=true.

Restitution publique Samoëns que J'aime : nous vous donnons rendez-vous le dimanche 12 septembre 2021 à la patinoire pour ce moment d'échanges, l'occasion de réaliser le bilan et le suivi de cette démarche participative. Nous espérons vous retrouver aussi nombreux que lors du lancement du 16 juillet 2020 !

Conséquences des intempéries du 12 juillet : d'importants dégâts ont été occasionnés dans le jardin botanique, une phase de sécurisation des zones impactées était impérative pour permettre une réouverture du site en toute sécurité (arbres en travers des allées, branches cassées tombantes…) le mercredi 4 août dernier. À noter que le jardin sera dorénavant fermé au public lors de chaque orage.
Certaines remontées mécaniques ont également été victimes de cette tempête, le Chariande Express a subi une lourde panne, tandis que d'autres appareils (Télésièges Chariande 2, Damoiseaux, Demoiselle…) n'ont pas été épargnés non plus.

Les conseils municipaux ont lieu tous les 1ers lundis de chaque mois.
06 SEPTEMBRE
20h30
Accès au public dans la mesure des règles sanitaires en vigueur.

Trait d'union

▸ *Vie locale*

SAMOËNS QUE J'AIME : RESTITUTION ATELIER "CADRE DE VIE"

Le thème de ce mois-ci est «Cadre de vie». Nous vous avons préparé avec les services un résumé des actions proposées et étudiées lors de nos diverses rencontres.
Merci à toutes et tous pour votre participation et pour ce suivi !

Légende :

SAMOËNS RÉALISÉ que j'aime · SAMOËNS EN PANNE que j'aime · SAMOËNS EN COURS que j'aime · SAMOËNS À APPROFONDIR que j'aime · SAMOËNS NON EXAMINÉ que j'aime · SAMOËNS EXISTE DÉJÀ que j'aime

—Objectif n°28

Soutenir et valoriser l'agriculture locale et ses emplois et promouvoir les productions.

Avis des habitants :
Consommer local le plus possible reste une priorité.
L'enjeu est donc de faire une place aux productions locales, de les développer et de les pérenniser. Et ainsi revenir véritablement vers plus d'autonomie alimentaire en encourageant l'installation de maraîchage sur le territoire notamment ou encore en fournissant les cantines de la vallée grâce aux productions locales.

Suggestions des habitants :

Soutenir l'agriculture locale et favoriser la diversification des productions (notamment agroécologique et biologique)
- Réaliser une enquête auprès des agriculteurs afin de connaître leurs préoccupations, besoins, souhaits et difficultés,
- Faire un état des lieux et des productions locales,,
- Soutenir les démarches innovantes concernant le maraîchage professionnel (agro-écologie, permaculture.)

Création d'un produit "bleu" (fruitière) et d'une marque "Samoëns" (reblochon)
- Se rapprocher de la SLHS (Société Laitière des Hauts de Savoie)

Les enjeux fonciers :
- Préserver et mobiliser le foncier agricole,
- Maintenir la zone rurale pour les éleveurs et les agriculteurs,
- Rendre plus de champs disponibles pour la culture de légumes, fruits et ainsi permettre à tout résident d'aller cueillir ses denrées (ex : Ferme du Paradis à Seclin dans les Hauts de France)

Aide et soutien à l'ouverture d'un magasin de producteurs locaux
- Mise à disposition d'un local communal,
- Reprise du magasin de la fruitière coopérative en gestion directe,
- Instaurer des points de vente collectifs regroupant plusieurs producteurs facilement identifiables,

Aide et encouragement à l'installation de maraîchage dans la vallée
- Créer une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) et/ou maraîchage professionnel,
- Mettre à disposition du foncier agricole communal,
- Investissement de départ par la Commune (eau, égouts),
- Viser l'autonomie alimentaire,
- Créer une "assistance potager" = aide aux particuliers à maximiser leurs productions personnelles par les jardiniers de la Commune,
- Aider les producteurs laitiers à diversifier leurs productions ou mettre à disposition des terrains,
- Mettre en place une régie agricole communale,
- Prêt de terrains pour maraîchage par des propriétaires privés

Création d'une association foncière sur le foncier agricole et forestier
- Que la commune puisse réunir les propriétaires pour créer une association,
- Avoir la possibilité de l'étendre à l'intercommunalité

Les pistes de mise en oeuvre :
Notre PLU définit et protège nos zones agricoles, les seules constructions possibles sont celles liées à l'exploitation agricole.

⇨ **Les agriculteurs de Samoëns coopérateurs** sont propriétaires de leur outil de production et de vente en direct : La fruitière. Le travail autour des produits locaux et des marques "Samoëns" est en cours.

⇨ **Les producteurs fermiers** écoulent leur production en direct, pour la plupart assez facilement. Un magasin de producteur supplémentaire peut finalement rajouter plus de contraintes que d'avantages.

⇨ **Les terres agricoles communales** sont toutes louées à des exploitants et dédiées à la production fourragère, ou parfois non adaptées car à proximité d'activités touristiques. L'enjeu du foncier est clairement déterminant pour que de nouvelles activités puissent émerger.

⇨ **Favoriser la création d'une association** d'assistance de potager avec des offres pour les particuliers… des volontaires ?

—Objectif n°29

Réduire le gaspillage et les déchets

Avis des habitants :
Une priorité en terme de gestion des déchets au niveau du village et de la vallée serait de réduire drastiquement le poids des ordures ménagères, réduire les coûts d'incinération et des volumes de transport et de récupérer de l'énergie par méthanisation. Le compostage individuel déjà en place est à intensifier.
Cette réduction des ordures ménagères induit une réduction du gaspillage. Le ré-emploi des objets qui leur donne une seconde vie, contribue au lien social.

Suggestions des habitants :

Favoriser le ré-emploi des déchets
- Soutenir l'association Entraide et Solidarité ou d'autres structures permettant la récupération,
- Créer une recyclerie à proximité de la déchetterie par exemple.

Réduction des biodéchets (déchets organiques)
- Installer des composteurs collectifs par station ou par quartier ou ajouter des conteneurs pour les déchets organiques dans chaque point de regroupement de tri,
- Gérer la collecte des déchets en bio-seaux pour les résidences (comme pour les gros producteurs),
- Réfléchir à une communication adaptée via des documentations de sensibilisation. Ex : comment trier les déchets, ce que l'on peut ou pas mettre, comme cela existe déjà sur les panneaux explicatifs des conteneurs,
- Mettre des conteneurs au centre technique municipal pour stockage avant transport au SIVM MG

Les pistes de mise en oeuvre :

⇨ Cette année, **20 poubelles supplémentaires et 4 conteneurs de tri sélectif** sont commandés

⇨ La recherche de locaux adaptés pour "Entraide Solidarité" est en cours

⇨ Un compacteur de carton est en place au Centre technique municipal

⇨ Le projet de recyclerie est une compétence de la communauté de communes et est en cours d'étude par les élus communautaires

—Objectif n°30

Conserver les commerces dans le village et entretenir le dynamisme du coeur du village sur l'année

Avis des habitants :
Les prises d'initiatives ne manquent pas lorsqu'il s'agit de reprendre un commerce ou un fonds de commerce, cependant ce n'est pas toujours en adéquation avec les besoins ou les attentes des habitants. Pourtant, le centre de Samoëns possède son charme authentique pour le plaisir de tous. Il est important de permettre aux septimontains de faire leurs achats sur place et offrir un espace commercial attractif et fonctionnel.

Un service de livraison à domicile permettrait de faciliter les tâches quotidiennes pour les personnes qui ne peuvent plus se rendre dans les commerces ou qui ne peuvent porter des choses lourdes (ex : bouteille de gaz).

Les suggestions de la concertation :

- Créer une nouvelle libraire avec un espace convivial (café, gâteaux) avec l'aide d'un nouveau libraire tout en veillant à ce que son affaire soit rentable également,
- Ouvrir des commerces toute l'année,
- Proposer des animations toute l'année,
- Possibilité de système de livraison,
- Reprendre des fonds de commerces

Les pistes de mise en oeuvre :

⇨ La majorité des commerces est opérée par des privés, l'action de la commune reste limitée. Quand bien même la Commune pourrait, sur certains commerces stratégiques et qui viendraient à être vendus, se positionner afin de maintenir de l'activité commerciale à long terme. Elle sera cependant limitée par ses moyens et le cadre administratif. Nous restons très attentifs aux nouveaux porteurs de projets et avec le savoir-faire de l'antenne France services du territoire, nous sommes prêts à les accompagner !

—Objectif n°31

Encourager les citoyens à s'exprimer, à s'informer, échanger et créer des espaces communs publics

Avis des habitants :
Permettre à tous d'exprimer ses idées, ses remarques et ses questions. Créer un espace d'informations pour que chacun puisse se faire entendre en incluant les personnes qui auraient tendance à être moins écoutées (personnes introverties, celles qui n'ont pas le temps ou personnes isolées). Favoriser également la co-instruction et mutualiser les compétences de tous.
Il serait également bon de pouvoir informer la population sur des sujets qui les concernent : actions menées par la municipalité, les associations locales, la rénovation énergétique (aides financières, techniques…) et donner une information de base sur les services publics à leur disposition (accompagnement dans les démarches quotidiennes, réponses aux questions).

Suggestions des habitants :

- Installer une boîte à idées à la Mairie, dans les lieux publics, les habitats à loyers modérés,
- Dédier un espace internet / point informatique,
- Distribuer des fiches de recueil (cf. celles de ces ateliers) par différentes structures : asso, aides à domicile, commerçants, artisans…,
- Mettre à disposition un espace dans un bâtiment communal existant pour favoriser ces rencontres, le co-working, avec accès wi-fi,
- Créer une permanence de bénévoles,
- Proposer des rencontres régulières (mensuelles par exemple) avec des conseillers spécialisés (ex : pour la rénovation énergétique avec Innovales)

Les pistes de mise en oeuvre :

⇨ Vos avis et propositions accompagnent nos prises de décisions. Dans plusieurs éditions du trait d'union, vous avez pu retrouver des formulaires et questionnaires participatifs. Cette restitution est l'exemple même de cette volonté de vous tenir informés des suites de nos échanges. La restitution des conseils municipaux en diffusion directe est mise en place.

⇨ Le déploiement du Wi-fi dans le centre est en cours d'étude.

—Objectif n°32

Faire du marché hebdomadaire un lieu de vie

Avis des habitants :
Rendre le lieu plus vivant et accessible en embellissant entre autres les espaces alentour. Le marché serait en effet plus animé et dynamique si l'on permettait de prolonger les rencontres sociales, l'une des raisons du succès de ce marché. Il faudrait en conséquence développer le nombre de places de stationnement qui sont insuffisantes, le jour du marché principalement et surtout l'été. Cela limiterait les soucis d'embouteillages occasionnés.

Suggestions des habitants :

- Enlever une partie du goudron et revégétaliser pour que l'espace où se trouve le bar/restaurant Fabio soit plus attrayant,
- Créer des plates-bandes en herbe avec arbres et arbustes entre chaque rangée de voitures,
- Créer un vrai cheminement piéton pour rejoindre la patinoire et éviter de slalomer entre les voitures,
- Mettre en place des points "pause café" et "déjeuner" actuellement inexistants,
- Permettre aux restaurateurs du centre d'obtenir un emplacement le mercredi pour ceux qui le souhaitent,
- Remettre au goût du jour le projet de parking souterrain (sous le marché) qui avait été soulevé après la construction de la patinoire

Les pistes de mise en oeuvre :

⇨ Le marché est libre et ouvert à tout exposant même non abonné sous réserve de place disponible et de l'acquittement du droit de place.
L'idée de végétaliser un parking a des avantages mais aussi beaucoup d'inconvénients pour les mobilités réduites (poussettes, cabas roulants etc…), l'accessibilité est une priorité.

⇨ Le parking souterrain, phase 2 du projet de la patinoire, n'a pas été mené à son terme et ne fait pas partie des priorités de ce mandat.

—Objectif n°33

Soutenir la culture, la pratique de la musique et des sports

Avis des habitants :
En développant les propositions tout au long de l'année, et donc ne plus se limiter à une animation en saison seulement (destinée davantage aux vacanciers), cela contribuerait à re dynamiser la vie culturelle du village et permettrait aussi aux locaux de ne plus devoir sortir de Samoëns pour profiter d'événements culturels.
Créer un espace dédié aux activités culturelles et sportives permettrait ainsi aux acteurs mutuels de travailler ensemble et créer une réelle dynamique culturelle.
Rendre la musique accessible à tous et valoriser les artistes locaux. La musique constitue une activité intergénérationnelle qui permet d'encourager la créativité et favorise l'harmonie des rapports humains. Il faut à la fois préserver la musique ancienne, développer les musiques nouvelles / actuelles et organiser davantage de concerts..

Suggestions des habitants :

- Réadapter les horaires du cinéma (ouverture toute l'année, les mercredis et weekends),
- Revoir l'organisation de l'événement "un auteur au bistrot" en définissant, des rencontres d'auteurs pour favoriser les liens médiathèque / collège,
- Mettre à disposition des salles pour la culture et le sport,
- Créer une véritable école de musique, plus modeste que celle qui était prévue et où il sera possible de pratiquer un instrument , prendre des cours individuels, chanter…,
- Offrir la possibilité de jouer dans des groupes

Les pistes de mise en oeuvre :

⇨ Le cinéma est géré par un exploitant privé, des rencontres ont pu avoir lieu pour faire remonter le souhait d'élargir les horaires d'ouvertures. La commune s'est portée acquéreuse de 3000 places de cinéma en soutien à cette activité en péril, pour les distribuer aux scolaires.

⇨ Le bois aux dames qui est une structure importante par rapport à notre population permanente, offre pour de nombreuses associations des créneaux d'utilisation.

⇨ La maison des sœurs, une fois achevée, accueillera entre autres des cours de musique et des salles de répétitions accessibles.

—Objectif n°34

Embellissement et mise en valeur du village et de la place du Gros Tilleul

Avis des habitants :
La place du Gros Tilleul est un atout touristique majeur de Samoëns qui participe au bien-vivre de tous. Il faut continuer à valoriser l'attractivité et l'intérêt touristiques du village. Sécuriser le centre-village devient une priorité, conserver cette image de carte postale, garantir la pérennité de la beauté de la place et en faire un lieu de rencontre.

Suggestions des habitants :

- Rendre le centre-village piéton (fermé aux voitures et aux vélos , excepté hors saison pour ces derniers),
- Fermer la route aux voitures autour de la place du Gros tilleul,
- Enlever le parking devant l'église, il y a suffisamment de parkings dans les alentours proches pour pouvoir venir à pied dans le centre,
- Verdir la place, limiter le béton au maximum,
- Ajouter des bancs qui soient en harmonie avec le lieu,
- Sélectionner des toitures et façades à valoriser avec une aide financière